

NOUVEAU La FDGDON a testé sur prairie à St Front, son prototype la Séradicale, un outil du travail du sol destiné à lutter mécaniquement contre l'infestation de campagnols terrestres.

Première sortie de la Séradicale, un outil destiné à lutter contre les campagnols

Ce lundi après-midi, sur la commune de St Front en bordure de la D26, une cinquantaine d'agriculteurs était réunie autour d'une drôle de machine. Un prototype qui faisait ses premiers essais sur les terres du secteur du Mézenc. À l'initiative de ce rendez-vous, la FDGDON (Fédération Départementale des Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles) de Haute-Loire qui présentait pour la première fois, la Séradicale, un outil fait sur mesure pour aider à la lutte contre le campagnol terrestre. Face à des agriculteurs impatients de découvrir un outil qui réponde à leurs attentes, le président de la FDGDON, Christian Munier expliquait : "En 2020, face à l'énorme pullulation du campagnol, notamment sur le secteur du Mézenc, nous avons décidé d'agir. Sur proposition d'un de nos administrateurs, Jean-Claude Chapat, aujourd'hui disparu, nous avons décidé de nous engager dans la création d'un outil de travail du sol spécifique. Jean-Claude a fait appel à un de ses voisins artisan serrurier, Charles Gravy de Beaux, pour étudier et réaliser ensemble cet outil rapidement appelé Séradicale. Nous ne voulions pas passer à côté de quelque chose qui pourrait fonctionner".

Aides financières et partenaires

Pour engager le projet dont le coût (études et réalisation) s'est élevé à plus de 51 000 euros HT, la FDGDON a d'abord recherché des financements qu'elle a trouvés auprès de la région AuRA, du Département et de l'État. Elle s'est aussi appuyée sur des partenaires, comme la Chambre départementale d'agriculture pour le suivi technique et la FDCuma pour la prestation de service, une fois la machine opérationnelle. Charles Gravy, plus habitué à réaliser des charpentés, escaliers et autres gardes-corps, s'est vaillamment lancé dans l'aventure, sous l'oeil intéressé de son jeune fils passionné de mécanique. "L'outil est un ensemble mécano soudé, qui compte 23 disques sur 2 rangs, et un rouleau à l'arrière. Les disques entrent à une profondeur de 10 à 15 cm, zone de travail du campagnol, et sont espacés de 10 cm les uns par rapport aux autres. Chaque disque est équipé d'un ressort qui lui permet de se relever quand il rencontre un obstacle. L'ensemble mesure 3m sur 3 et pèse 5 tonnes. Il est attelé sur le 3 points du tracteur, lequel doit avoir une puissance de l'ordre de 150 cv". L'idée première de Jean-Claude Chapat était un outil qui aille



Une cinquantaine d'agriculteurs a assisté aux premiers essais de l'outil Séradicale, développé par la FDGDON.

chercher les campagnols dans leurs galeries. C'est chose faite avec la Séradicale, qui scarifie le sol jusqu'à 15 cm de profondeur pour fendre les galeries et le cas échéant atteindre physiquement les campagnols, et cela sans abîmer le couvert végétal.

L'outil est opérationnel

Ce lundi à St Front, les essais ont permis de montrer la machine à une cinquantaine d'agriculteurs

du Mézenc mais aussi du plateau volcanique, et de faire quelques réglages pour optimiser son utilisation. Néanmoins, en l'absence de campagnols cette année sur ce secteur - "tant mieux pour l'agriculture" comme l'a souligné le président Munier - il n'a pas été possible d'en mesurer tout l'impact. La végétation étant déjà en période de pousse d'herbe, d'autres essais sont prévus à l'automne sur des secteurs infestés, peut-être dans le Cantal ou le Puy-de-Dôme.

La Séradicale est aujourd'hui opérationnelle. Reste à travailler sur son utilisation. La FDGDON est propriétaire de ce prototype, mais Christian Munier précise, "l'objectif est de permettre à tous les agriculteurs de s'en servir, y compris hors Haute-Loire". La phase de test terminée, il appartiendra à la FDGDON de mettre en place une organisation pour mettre cet outil à disposition sur les secteurs qui en auront besoin. À suivre...

Suzanne Marion



L'outil est équipé de 23 disques qui scarifient le sol sur une profondeur de 10 à 15 cm.

En bref

Sols agricoles

Un « Manifeste des sols » en Europe

La Commission européenne et le Réseau européen de recherche et d'innovation (ERRIN) ont récemment lancé le Manifeste des sols qui entend « favoriser la connaissance, l'innovation et l'investissement pour protéger les sols agricoles ». Tout un chacun (régions, municipalités, écoles, ONG, entreprises...) peut signer volontairement ce document*. En signant ce manifeste, les organisations et les individus peuvent démontrer leur engagement en faveur de la protection et de la restauration de la santé des sols. Le Manifeste des sols sera présenté lors d'un prochain Comité des régions de l'Union européenne. Quant aux signataires, ils seront mis en avant à l'occasion de la première édition de la Foire européenne des sols missionnaires qui aura lieu en novembre. Enfin Un site Internet dédié devrait prochainement voir le jour pour servir de guichet unique et délivrer plus d'informations et de modes d'action.

(*) <https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/mission-soil-manifesto>

ASSURANCE EMPRUNTEUR

ASSURER VOTRE PRÊT,

C'EST VOUS
PROTÉGER AU PLUS PRÈS.

MALADIE, ACCIDENT, DÉCÈS : L'ASSURANCE EMPRUNTEUR PEUT PRENDRE EN CHARGE TOUT OU PARTIE DE VOTRE CRÉDIT, POUR UNE PROTECTION SELON VOS BESOINS.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

Document à caractère publicitaire. Référence 52220-36 - 05/2022 - Crédit photo: Shutterstock
 Le contrat d'assurance emprunteur proposé par votre Caisse régionale de Crédit Agricole est assuré par PRÉVOYA, Compagnie d'Assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances. Entreprise régie par le Code des Assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 954 995 €.
 Siège social : 10-18 Boulevard de Valenciennes - 75006 Paris. SIREN 5524 028 23 RCS Paris. TRACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Valenciennes - 75024 Paris Cedex 15. 352 338 865 RCS Paris.
 Tél. 0969 252 364 886, les renseignements relatifs à vos conditions figurent au contrat.
 * peut arriver que votre état de santé ne vous permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Le dossier sera par la Commission ASURES engagé des vérifications relatives à votre cas. Ces vérifications sont effectuées par les services de votre Caisse régionale de Crédit Agricole.
 Les modalités de votre contrat sont disponibles sur www.missionsol.com/credit-agricole ou dans votre agence Crédit Agricole.
 Crédit Agricole S.A. société en droit de Luxembourg de droit public - Siège social : 17, place des Financiers, 1210 Luxembourg, Luxembourg - Capital social : 5 538 733 576 € - 784 608 408 RCS Nanterre